



Remboursement permis suite a un déménagement de l'auto-école

Par **Amy_x3**, le **10/04/2015** à **17:57**

Bonjour.

Je souhaiterais avoir de l'aide sur un problème que je rencontre.

Je me suis inscrite dans une auto école il y a quelque mois.

Ayant appris sur le tard que j'étais enceinte, à cause de la fatigue je n'ai pus me rendre a l'auto Ecole. Mais je suivais les cours de code internet. Quelque mois après mon accouchement je reçoit une lettre de l'auto Ecole m'informant la fermeture de celle ci mais qu'elle allait être reprise par un autre gérant et qu'il gardait les candidats sans problème. Un mois après je reçoit une autre lettre de l'auto Ecole disant que finalement l'acheteur c'était rétracté et que du coup les dossiers des candidat serait mutés dans une autre auto Ecole lui appartenant. L'auto Ecole était située à 15min à pieds de chez moi, la nouvelle est située à 1h en transport en commun de chez moi.

Que puis je faire pour faire valoir mes droits et me faire rembourser mon permis ?

Merci de votre futur aide.